



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

---

## LETTRE OUVERTE

---

### La France doit intervenir en faveur de Gaza !

Monsieur le Ministre,

Bienvenue dans votre nouveau Ministère. Nous espérons que la France, acteur international important, utilise tous les moyens de sa diplomatie pour faire avancer des solutions en faveur de la paix au Poche et au Moyen-Orient et, dans l'immédiat, en faveur de la bande de Gaza.

La population enfermée de la Bande de Gaza, sous blocus, n'en peut plus. Cette population active, inventive, éduquée, qui comme nous veut vivre, étudier, produire, se distraire, est confrontée à une catastrophe humanitaire sous le regard de la communauté internationale impassible.

Cela fait 50 ans que la Bande de Gaza est sous contrôle total de l'occupation israélienne, 20 ans qu'Israël détruit son économie, 10 ans qu'elle la pousse au désespoir par un blocus total. Tout en la rendant totalement dépendante des fournitures israéliennes...qu'elle fait payer au prix fort.

La décision israélienne de réduire encore la fourniture d'électricité de Gaza est un pas de plus dans l'étranglement de cette population. Comment vivre avec deux heures d'électricité par jour ? La vie quotidienne devient impossible pour cette population courageuse. Et le fonctionnement de ce qu'il reste d'infrastructures (eau, assainissement, hôpitaux) risque de s'effondrer à court terme.

Certes, la situation politique palestinienne est complexe, attisée par Israël, par les innombrables pressions sur l'Autorité palestinienne et la volonté d'isoler le Hamas après avoir accepté qu'il participe aux élections de 2005. Elle est rendue encore plus compliquée par le rôle d'acteurs étrangers dans la région et par Trump.

**Mais en fait, la situation est très simple. Il y a une puissance occupante** qui a tout fait pour ruiner l'économie palestinienne, et singulièrement celle de Gaza. En tant que puissance occupante, dans le cadre du droit international pertinent, Israël a l'obligation de subvenir aux besoins de la population occupée. Elle doit rétablir l'approvisionnement en électricité de Gaza à son niveau antérieur, et en accepter les conséquences financières.

La France et l'Europe doivent le lui rappeler avec la plus grande fermeté. Elles doivent maintenant œuvrer à la levée du blocus de Gaza, en exerçant de véritables pressions sur l'État d'Israël pour qu'il mette fin à ce blocus illégal et inhumain contre la population palestinienne de la bande de Gaza.

Ne doutant pas de l'attachement de la France à aboutir à une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens, le Mouvement de la Paix vous demande d'utiliser tous les moyens de la diplomatie pour intervenir auprès de l'Union européenne, de l'ONU pour qu'elles prennent enfin leurs responsabilités pour faire cesser cette situation inadmissible et ne laissent pas se prolonger de l'autre côté de la Méditerranée avec des massacres récurrents comme le récent bombardement de Gaza qui a été passé sous silence par les médias occidentaux...Les moyens politiques et juridiques existent (boycott des produits des colonies, sanctions et en particulier suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne avec Israël, reconnaissance de l'État de Palestine etc). Il est urgent que la France agisse pour le respect des droits des palestiniens. C'est une des conditions pour l'émergence d'un processus de paix dans cette région.

A Paris, le 29 juin 2017

**Le Mouvement de la Paix**